

NOTIFICATIONS DE PROJETS DE CAMPAGNES DE RECHERCHE AU MOYEN DE NAVIRES DE PÊCHE COMMERCIALE

8.1 Le Comité scientifique examine une notification d'intention de mener une campagne palangrière de recherche sur la légine en 2010 au moyen de navires de pêche commerciale en vertu de la mesure de conservation 24-01.

8.2 Le Japon propose de poursuivre la recherche sur la distribution et la structure des populations de légine dans les divisions 58.4.4a et 58.4.4b qu'il a commencée en 2007/08 (annexe 5, paragraphes 5.97 à 5.111 et 13.7 ; voir également SC-CAMLR-XXVII, annexe 5, paragraphes 5.116 et 5.117 ; et CCAMLR-XXVII/BG/15).

8.3 Le Comité scientifique estime qu'en évaluant les programmes de recherche sur des pêcheries pour lesquelles on ne dispose que de peu de données, l'émission d'avis sur le type de recherche qui serait approprié serait fonction de trois questions préalables (annexe 5, paragraphe 5.114), à savoir les questions mentionnées aux paragraphes 4.163 à 4.168 :

- i) Quelles recherches doivent être entreprises pour faciliter une évaluation préliminaire de l'état du stock ?
- ii) Quelle sera la mortalité probable des poissons susceptible de se produire à la suite de la recherche sans capture additionnelle ? Si par exemple, tous les poissons en bonne condition étaient marqués et remis à l'eau, quelle serait la proportion des poissons marqués qui seraient en mauvaise condition et mourraient ?
- iii) Quelle est la quantité de poisson qui devrait être capturée pour compenser le coût de la recherche, compte tenu de l'état possible du stock ?

8.4 T. Ichii fait la déclaration suivante :

« Après avoir examiné la proposition de recherche, le WG-SAM et le WG-FSA sont arrivés à un accord sur la conception de la campagne, mais pas sur la taille de l'échantillon. Pour obtenir une taille d'échantillon adéquate, le Japon a effectué de nouveaux calculs à partir d'un scénario proposé par l'Australie d'après lequel le niveau des stocks se situe actuellement à 40% de SSB_0 et que par conséquent le taux de capture durable de précaution devrait être de 1,6%. En vertu de ce scénario, SSB_0 est estimé à environ 6 000 tonnes. Si l'on multiplie SSB_0 par un taux de 1,6%, on arrive à une taille d'échantillon durable de précaution de 95 tonnes. Il est important de noter que pendant la réunion du WG-FSA, le Japon a multiplié, par inadvertance, le taux de capture par SSB et a ainsi obtenu une estimation incorrecte de l'estimation de la taille de l'échantillon (81 tonnes).

Cette taille d'échantillon est nécessaire pour obtenir des paramètres fiables d'estimation du stock et couvrir intégralement la zone de la campagne comme suit:

- i) il serait possible d'utiliser l'étude expérimentale de marquage effectuée en 2008. Le nombre de poissons marqués recapturés lors de l'étude précédente permettrait de disposer d'informations utiles pour l'estimation des populations ;

- ii) dans les futures études expérimentales de marquage annuelles, le nombre de poissons marqués recapturés permettrait de disposer d'informations utiles pour obtenir des estimations fiables de populations ;
- iii) la couverture intégrale de tous les points du quadrillage de la campagne tout entière pourrait atteindre 80%.

Le Japon fait part de son engagement résolu à poursuivre cette campagne de recherche scientifique pendant 3–5 ans. La proposition de plan de recherche pour 2010 sera présentée dans chaque année, pendant encore au moins deux ans, pour pouvoir relâcher et recapturer les marques dans le but de mettre au point une évaluation des stocks. »

8.5 D. Welsford rappelle qu'il est estimé que plus de 6 000 tonnes de légine ont été capturées sur ce stock par la pêche INN entre 1996/97 et 2007/08. Par conséquent, si l'estimation de SSB_0 révisée par le Japon d'environ 6 000 tonnes est censée être correcte, cela signifie que le stock a été rapidement épuisé par les activités de pêche INN, et qu'il est fort peu probable qu'il ait retrouvé le niveau qui pourrait justifier la campagne de pêche que le Japon propose de mener à des fins de recherche.

8.6 Le Comité scientifique recommande au WG-FSA de revoir chaque année l'état d'avancement de toute étude expérimentale et d'y apporter les modifications qui s'imposent en se fondant sur cet avis.

8.7 Le Comité scientifique note que dans ses discussions, le WG-FSA (annexe 5, paragraphes 5.97 à 5.111) n'a pas été en mesure de parvenir à un accord sur le niveau de capture qu'il conviendrait de fixer pour la campagne d'évaluation.

8.8 Le Comité scientifique note que cette proposition de recherche a été modifiée en s'alignant sur les commentaires précédents. La question principale est de déterminer quel niveau de capture conviendrait pour compenser une partie du coût de la recherche sans avoir d'impact sur la récupération du stock. Par conséquent, la proposition doit être examinée par la Commission à la lumière de l'approche convenue aux paragraphes 8.10 et 8.11 de SC-CAMLR-XXVII.

8.9 Le responsable du WG-SAM (A. Constable) propose d'inclure un examen de ce programme de recherche et de la manière dont il pourrait entraîner une amélioration de l'avis rendu à la Commission sur l'état des stocks de cette région et faciliter les travaux d'intersession sur cette question.

Notifications de projets de campagnes scientifiques au moyen de navires de recherche

8.10 Le Comité scientifique note que les Membres ci-dessous mèneront des activités de recherche scientifique en 2010, aux termes de la mesure de conservation 24-01 :

- Australie : Recherche sur la vulnérabilité des habitats dans les hautes latitudes face à l'impact des engins de pêche de fond (décembre 2009 à janvier 2010, divisions 58.4.1 et 58.4.2) ;

Campagne de recherche possible sur *C. gunnari* de la division 58.5.2 début 2010 ;

Campagne d'évaluation des poissons démersaux dans la division 58.5.2 en mai-juin 2010 ;

Royaume-Uni : Campagne d'évaluation des poissons démersaux dans la sous-zone 48.3 en janvier-février 2010 ;

Campagne d'évaluation des poissons démersaux d'eaux profondes sur la pente de la sous-zone 48.3 en février 2010.